



**Séance ordinaire du conseil d'arrondissement
du lundi 6 mai 2024
à 19 h**

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

- 10.01** Ouverture de la séance
- 10.02** Information par les membres du conseil d'arrondissement
- 10.03** Période d'intervention du public sur la demande de dérogation mineure
 - Aucune demande
- 10.04** Correspondance et dépôt de documents
- 10.05** Période de questions du public
- 10.06** Période de questions des membres du conseil
- 10.07** Adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 6 mai 2024.
- 10.08** Approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 8 avril 2024.

12 – Orientation

- 12.01** Autoriser l'inscription des parcs des Bateliers, de la Merci et du Boisé-de-Saint-Sulpice au Répertoire des milieux naturels protégés et contributifs à la biodiversité de l'agglomération de Montréal / Autoriser le directeur de la Direction des travaux publics à signer les engagements de protection desdits milieux naturels.

20 – Affaires contractuelles

- 20.01** Accorder un contrat à Les Entreprises Michaudville inc. pour des travaux d'égout, de conduite d'eau, d'aménagement et de voirie sur le boulevard Gouin Est entre la rue des Prairies et la rue de Martigny (PRR 2024) - Dépense totale de 4 325 783,18 \$, taxes incluses (contrat : 3 465 000 + contingences : 346 500 \$ + incidences : 514 283,18 \$) - Appel d'offres public S-AC-2024-001 - 2 soumissionnaires.

- 20.02** Accorder un contrat à 6742114 Canada inc. (Construction Camara) pour des travaux d'égout, de conduite d'eau et de voirie sur l'avenue Wood et la rue Green Lane entre la rue Maple et le boulevard Gouin Ouest (PRR 2024) - Dépense totale de 3 566 676,82 \$, taxes incluses (contrat : 2 926 461,26 \$ + contingences : 292 646,13 \$ + incidences : 347 569,43 \$) - Appel d'offres public S-AC-2024-005 - 7 soumissionnaires.
- 20.03** Accorder un contrat à Les pavages Céka inc. pour des travaux de voirie sur les rues Sauriol, Saint-Denis et sur l'avenue Vincent-Quiblier (PCPR 2024) - Dépense totale de 3 449 662,70 \$, taxes incluses (contrat : 2 810 486,86 \$ + contingences : 289 996,76 \$ + incidences : 349 179,08 \$) - Appel d'offres public S-AC-2024-003 - 4 soumissionnaires.
- 20.04** Accorder un contrat à Montréal Scellant inc. pour des travaux de mesures d'apaisement au Collège Régina Assumpta, à l'école au Jardin Bleu, à la garderie Main dans la Main et sur des pistes cyclables (PSAÉ 2024) - Dépense totale de 1 536 516,97 \$, taxes incluses (contrat : 1 060 062,06 \$ + contingences : 212 012,41 \$ + incidences : 264 442,50 \$) - Appel d'offres public S-AC-2024-004 - 4 soumissionnaires.
- 20.05** Modifier la résolution CA24 09 0075, adoptée le 8 avril 2024, afin d'intégrer au montage financier une somme de 281 458,80 \$, taxes incluses, provenant du Bureau des équipements et espaces culturels (BÉEC) du Service de la culture / Retour à la réserve immobilière (257 009,40 \$, net de ristournes).
- 20.06** Accorder un contrat à Cojalac inc. pour des travaux de reconstruction de sections de trottoirs et de bordures, là où requis, sur diverses rues de l'arrondissement - Dépense totale de 2 187 819,97 \$, taxes incluses (contrat : 1 629 162,99 \$ + contingences : 325 832,60 \$ + incidences : 232 824,38 \$) - Appel d'offres public S-AC-2024-002 - 4 soumissionnaires.
- 20.07** Accorder à L.M.L. Paysagiste et Frères inc. un contrat pour l'exécution des travaux de réfection du revêtement synthétique du terrain de soccer - football au parc des Hirondelles - Dépense totale de 2 238 738,77 \$, taxes incluses (contrat : 1 926 126,15 \$ + contingences : 192 612,62 \$ + incidences : 120 000 \$) - Appel d'offres public S-AC-2024-008 - 2 soumissionnaires / Imputation au budget des revenus reportés pour parcs et terrains de jeux (2 044 266,90 \$, net de ristournes).
- 20.08** Accorder un contrat de gré à gré à Arbre NB inc. pour des travaux d'essouchement pour une période de 4 mois se terminant le 15 août 2024- Dépense totale de 69 526,92 \$, taxes incluses (contrat : 60 526,92 \$ + contingences : 9000 \$).
- 20.09** Autoriser une dépense de 125 392,43 \$, taxes incluses, à titre de budget d'incidences, pour la réalisation du programme de Ruelles vertes et communautaires, pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2024, dans le cadre du contrat accordé à Ville en vert, majorant ainsi le montant total du contrat de 165 520 \$ à 290 912,43 \$, taxes incluses / Imputation à la réserve développement (114 500 \$, net de ristournes) (réf. 1225027012 / CA22 09 0296).
- 20.10** Accorder un contrat à Rocher Menuiserie inc. pour la fourniture de 80 supports à vélos de type trois arceaux pour une période de 2 ans - Dépense totale de 125 249,17 \$, taxes incluses (contrat : 122 793,30 \$ + contingences : 2 455,87 \$) - Appel d'offres public 24-20323 - 3 soumissionnaires (lot 1).
- 20.11** Autoriser une dépense totale de 665 905,36 \$, comprenant les taxes, le budget de contingences et le budget d'incidences, pour la rétention de services professionnels en architecture et ingénierie pour les phases 2 et 3 du projet de transition énergétique de l'édifice Albert-Dumouchel, conformément à l'entente-cadre intervenue entre la Ville et Bouthillette Parizeau inc. (CM23 0037 / entente-cadre 1578591).

- 20.12** Accorder un soutien financier non récurrent de 10 000 \$ à Entre-Maisons Ahuntsic pour la réalisation du Projet Estival Intégré 2024 / Approuver la convention à cet effet.
- 20.13** Accorder un soutien financier totalisant la somme de 80 000 \$ à différents organismes, pour la période et le montant indiqués en regard de chacun d'eux, dans le cadre du Programme de soutien aux initiatives de développement économique / Approuver les projets de conventions à cet effet / Imputation à la réserve développement (50 000 \$, net de ristournes).
- 20.14** Accorder un soutien financier de 15 000 \$ à Solon afin de réaliser le projet « Station Youville - Espace citoyen » pour la saison estivale 2024 / Approuver la convention à cet effet / Imputation à la réserve développement (10 000 \$, net de ristournes).
- 20.15** Disposer à titre gratuit de fauteuils de salle de spectacle en faveur de l'organisme à but non lucratif Théâtre aux Écuries, situé au 7285, rue Chabot, à Montréal.
- 20.16** Résilier la convention intervenue entre la Ville de Montréal et le Collège Regina Assumpta, se terminant le 30 juin 2025 (CA09 090247) / Approuver la convention à intervenir entre la Ville de Montréal et le Collège Regina Assumpta pour une période de 15 ans, se terminant le 30 juin 2039, établissant les modalités de réalisation des travaux de réfection d'un terrain de soccer-football synthétique au parc des Hirondelles et les modalités d'utilisation du terrain.
- 20.17** Accorder un contrat à Les Pavages Céka inc. pour des travaux de construction de dos d'âne allongés sur diverses rues et ruelles de l'arrondissement - Dépense totale de 853 730,77 \$, taxes incluses (contrat : 653 954,81 \$ + contingences : 130 790,96 \$ + incidences : 68 985,00 \$) - Appel d'offres public AC-2024-014 - 6 soumissionnaires.

30 – Administration et finances

- 30.01** Prendre acte du rapport sur l'exercice des pouvoirs délégués aux fonctionnaires et employé(e)s pour la période du 1^{er} au 31 mars 2024.
- 30.02** Autoriser la réception d'une contribution financière de 40 081 \$ provenant de Sport et loisir de l'île de Montréal (SLIM), dans le cadre du « Programme circonflexe - prêt-pour-bouger », pour le déploiement du projet de prêt de matériel et équipement / Approuver la convention à cet effet / Autoriser la directrice de la culture, des sports, des loisirs et du développement social à signer ladite convention.
- 30.03** Accorder un soutien financier non-récurrent de 1200 \$ à Service des loisirs Christ Roi, afin de le soutenir dans la poursuite de ses activités.
- 30.04** Accorder un soutien financier de 200 \$ à Centre d'action bénévole de Bordeaux-Cartierville, afin de le soutenir dans la poursuite de ses activités.
- 30.05** Autoriser un virement de 800 000 \$ provenant de la réserve immobilière vers la réserve développement afin de répondre aux priorités de l'arrondissement.

40 – Réglementation

- 40.01** Approuver la programmation d'événements publics sur le territoire de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville et édicter les ordonnances requises dans le cadre de ces événements.

- 40.02** Édicter, en vertu du Règlement sur les exemptions en matière d'unités de stationnement (5984), une ordonnance exemptant le propriétaire du bâtiment portant le numéro 11945, rue Lachapelle, érigé sur le lot 1 435 447 du cadastre du Québec, de l'obligation de fournir une unité de stationnement exigible dans le cadre du projet de transformation du bâtiment - Demande de permis 3003275225.
- 40.03** Édicter, en vertu du Règlement sur les exemptions en matière d'unités de stationnement (5984), une ordonnance exemptant le propriétaire du bâtiment portant le numéro 11955, rue Lachapelle, érigé sur le lot 1 435 446 du cadastre du Québec, de l'obligation de fournir une unité de stationnement exigible dans le cadre du projet de transformation du bâtiment - Demande de permis 3003275229.
- 40.04** Adopter, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA02 09007), une résolution visant à autoriser, pour l'immeuble portant le numéro 2901, boulevard Gouin Est, l'occupation à des fins de centre d'hébergement (catégorie E.5(2)) - Lot 1 742 392 du cadastre du Québec - Zone 1510.
- 40.05** Adopter, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA02 09007), une résolution visant à autoriser l'installation d'une enseigne sur le bâtiment portant le numéro 9255, boulevard de l'Acadie - Lot 1 488 896 du cadastre du Québec - zone 1277.
- 40.06** Adopter, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA02 09007), un projet de résolution visant à autoriser l'installation d'une enseigne à message variable pour l'immeuble portant le numéro 115, boulevard Crémazie Ouest - Lot 1 487 684 du cadastre du Québec - Zone 1345.
- 40.07** Adopter, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA02 09007), un second projet de résolution visant à autoriser l'agrandissement du bâtiment portant le numéro 1024, avenue Berthe-Louard - Lot 2 497 893 du cadastre du Québec - Zone 1424.
- 40.08** Avis de motion et dépôt du projet de règlement intitulé « Règlement délimitant une zone commerciale dans le secteur de la ville connu sous le nom de « Fleury Est », aux fins de constitution d'une société de développement commercial dans ce secteur.
- 40.09** Avis de motion et dépôt du projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur les tarifs pour l'exercice financier 2024 (RCA23 09005) ».
- 40.10** Adopter un second projet de Règlement modifiant le règlement d'urbanisme de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville (01-274) afin de retirer les usages autorisés « hôtel-appartement » et « gîte touristique » de la catégorie d'usages H.7, d'actualiser les définitions des établissements d'hébergement touristique, notamment celles d'« hôtel-appartement » et de « gîte touristique » et de retirer les usages de type établissements d'hébergement touristique, tel que l'usage hôtel, autorisés dans certaines catégories d'usages de la famille d'usages Commerce et Habitation.
- 40.11** Adopter le règlement modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville (01-274), afin d'inclure des dispositions particulières dans les zones 1494 et 1514, et ce, en vertu de la Loi concernant l'accélération de certains projets d'infrastructure (RLRQ, chapitre A-2.001) pour le projet visant l'agrandissement et la modernisation de l'urgence de l'Hôpital Fleury.

60 – Information

- 60.01** Prendre acte du procès-verbal de la réunion du comité consultatif d'urbanisme (CCU) tenue le 7 février 2024.
- 60.02** Prendre acte du procès-verbal de la réunion du comité consultatif d'urbanisme (CCU) tenue le 13 mars 2024.
- 60.03** Prendre acte du procès-verbal de la réunion du comité d'étude des demandes d'autorisation de démolition d'immeuble tenue le 7 février 2024.

70 – Autres sujets

- 70.01** Affaires nouvelles
- 70.02** Levée de la séance